

Le risque opérationnel bancaire : Dispositif d'évaluation

Operational risk : Assessment device

El Charef Fatima

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economique Juridiques et sociales

Université Ibn Tofail, Maroc

Laboratoire des Sciences Économiques et Politiques Publiques

« LSEPP »

elcharef.fatima@uit.ac.ma

El Bakkouchi Mounir

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economique Juridiques et sociales

Université Ibn Tofail, Maroc

Laboratoire des Sciences Économiques et Politiques Publiques

« LSEPP »

elbakkouchi.mounir@uit.ac.ma

El Morajji Nora

Doctorant

Faculté des Sciences Economique Juridiques et sociales

Université Ibn Tofail, Maroc

Laboratoire des Sciences Économiques et Politiques Publiques

« LSEPP »

nornoratii@hotmail.fr

Date de soumission : 21/10/2021

Date d'acceptation : 08/11/2021

Pour citer cet article :

El CHAREF.F & AL. (2021) «Le risque opérationnel : Dispositif d'évaluation », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 2 : Numéro 11» pp :203 -214

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

Cet article porte un intérêt particulier à mettre en évidence, l'évaluation du risque opérationnel aux banques de détail.

Ses propriétés bancaires nécessitent des méthodes d'évaluation rigoureuse.

Le risque opérationnel, né avec la réforme réglementaire de Bâle 2 sur la solvabilité du système bancaire.

Le Maroc, comme tous les autres pays en voie de développement, a subi de profonds changements économiques mais seuls les banques et institutions financières de premier plan ont la possibilité de gérer efficacement le risque opérationnel. Spécifier le modèle de risque plus pertinent que celle traditionnel, en optimisant la mesure de risques et inclure ces facteurs, telle est le défi face aux banques d'aujourd'hui.

L'objectif de notre article est d'analyser le risque opérationnel et ses différentes méthodes d'évaluation.

Mots clés : Risque opérationnel ; banque ; méthode d'évaluation ; réforme réglementaire ; mesures de risque

Abstract

This article is of particular interest in highlighting the assessment of operational risk at retail Banks. These bank properties require rigorous valuation methods.

Operational risk, born with the regulatory reform of Bale II on the solvency of the banking system. Morocco, like all other developing countries, has undergone profound economic change, but only leading banks and financial institutions have the ability to effectively manage operational risk. Specifying a risk model that is more relevant than the traditional one, optimizing the measure of risk and including its factors, this is the challenge facing banks today.

The objective of our article is to analyze operational risk and its different assessment methods

Keywords: Operational risk, bank; valuation method; regulatory reform; risk measures

Introduction

La banque joue un rôle crucial dans le développement de l'économie, le secteur financier a ainsi connu une profonde mutation sous l'effet de la libération financière et des innovations technologiques .

Ces éléments participent à l'évolution des risques bancaires, pour cela les établissements financiers sont dans un réel danger par les divers risques qui attaquent leurs activités et leur positionnement sur le marché financier.

Les risques bancaires sont au centre des préoccupations d'une banque, Pour ce fait elles développent constamment la recherche d'optimisation et de gestion de ces risques à une multitude d'échelles...

De ce fait ,la banque en tant qu'organisation ,est à la recherche continu de moyens et de méthode de gestion de ces risques que ce soit des risques de crédit opérationnel,...d'un point de vue financier, son métier de gestionnaire de risque la positionne en tant qu'intermédiaire se rémunérant principalement par des marges qui peuvent résulter de la structure des actifs et celles des passifs.

L'exposition de la banque aux risques et son degré de gestion de ces derniers résultent de sa capacité à mettre en place un système adéquat de gestion de ces derniers.

Le risque opérationnel est les plus importants parmi les autres risques qu'on peut négliger aussi leur importance et agit directement sur le PNB pour certaines activités.

Si on peut évoquer le périmètre couvert pour la gestion des risques d'une banque, la volonté de surveiller les risques est manifesté tel est le cas des risques opérationnels qui ne faisait pas l'objet d'une surveillance de gestion adapté et qui est devenu très qualitative.

Les approches d'évaluation sont alors de plus en plus présentes pour gérer ce type de risque. Le comité de Bale propose de définir les risque opérationnel comme « Le risque de pertes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures, personnelles, systèmes internes ou à des évènements extérieurs (Basel comitee on banking supervision 2001).

En réponse au comité de Bale, les banques ont développé des méthodes de mesures du risque opérationnel.

S'il s'agit de n'importe quelle approche de mesure, son utilité, ne dépend pas forcément de son degré de sophistication ,bien au contraire comme procédé alors ?

Pour ceci ,il faut se poser les bonnes questions dès le départ :

Quel est donc la place du risque opérationnel ?

Et comment évaluer la surveillance de ce risque si néfaste ?

C'est dans cet encadrement que s'articule cet article qui s'énonce d'analyser les deux axes primordiales de l'évolution récente de l'évaluation du risque opérationnel dans les banques et traitera ainsi dans sa première partie les spécificités du secteur bancaire et du risque opérationnel et dans sa deuxième partie évoquera les différentes méthodes d'évaluation du dernier et les spécificités de chacune.

1. Secteur bancaire et risques opérationnels : Revue de littérature

L'approche du risque par les « managers » est définie comme un ensemble de conditions réduisant de manière importante l'habileté des gestionnaires dans la conduite de stratégie d'affaires envisagée.

Par ailleurs bale II définit le risque opérationnel comme « Le risque de perte lié à des processus opérationnel, des personnes ou des systèmes internes inadéquats ou défectueux, ou à des événements externes » (ARMEL & ABDOULAYE, 2016)

Cette description permet alors une projection claire des éléments couverts bien qu'il existe plusieurs définitions du risque opérationnels, cette dernière définition du comité de bale est souvent critiquée et considérée comme restrictive.

Le risque opérationnel affiche plusieurs caractéristiques par rapport aux autres risques bancaires.

Il est par ailleurs compliqué de l'appréhender et le stimuler.

Les managers ont donné durant ces dernières années de plus en plus d'intérêt et ceci due à l'évolution et la rectification de plusieurs manœuvres dans l'activité bancaire et ceci est le résultat de la banalisation de la gestion des opérations bancaires et la sophistication de ces dernières.

Mais aussi la multiplication des pratiques d'externalisation d'activité et particulièrement lorsque les banques n'ont pas mis en place les conditions d'une maîtrise parfaite et minutieuse de leurs prestations externalisées.

Et plus spécifiquement l'attention que les banques accordent de plus en plus aux différents risques exogènes à faible probabilité d'occurrence mais à forte intensité.

Les risques opérationnels sont devenus de plus en plus importants puisqu'ils ne sont pas très limités, il touche alors près de l'intégralité des processus d'activité de la banque.

1.1. Caractéristique du RO

L'accord de Bale II divise les risques en 7 natures :

- Fraude interne et fraude externes ;
- Pratiques d'emploi et de sécurité ou travail ;
- Pratique liées aux clients, aux produits et aux activités commerciales ;
- Dommage aux actifs physiques, arrêt d'activité et échec des systèmes ;
- Gestion de l'exécution des opérations, des livraisons et des processus.

Le comité de Bale distingue les types de risques opérationnels en :

- Défaillance technologique : erreur de programmation, panne du courant.
- Défaillance humaine.
- Défaillance des processus.
- Changement brusque de l'environnement économique, politique, juridique ou social : risque stratégique.

Clarification de la classification des types Risques opérationnels :

-Fraude interne : les banques constituent un champ de convoitise pour les manœuvres frauduleuses puisqu'elles ont des flux d'encaissement, transfert et de redistribution de sommes très importantes.

Les manœuvres frauduleuses peuvent être sous forme d'informations inexacts sur les positions, des vols commis par les employés, des délits d'initié d'employé opérant pour leur propre compte.

-Fraude externe : il s'agit des held-ups, les faux en écriture et dommage du au piratage informatique...

-Pratique en matière d'emploi et sécurité sur le lieu du travail : cela englobe, par exemple, les demandes d'indemnisation de travailleurs, la violation des règles de santé et de sécurité des employés, les activités syndicales, plaintes pour discrimination et responsabilité civile en générale.

-Pratique concernant les clients, les produits et l'activité commerciale : il s'agit par exemple de la violation de l'obligation fiduciaire, l'utilisation frauduleuse d'information confidentielle sur la clientèle, des opérations boursières malhonnête pour le compte de la banque, le blanchiment d'argent et la vente de produits non autorisés.

-Dommage aux biens physiques : les actes terrorisme, vandalisme, séismes, incendies et inondations.

-Interruption d'activité et panne de système : comme les pannes de matériel et de logiciel informatique, les problèmes de télécommunication et les pannes d'électricité.

-Exécution des opérations, livraison et processus : cela englobe par exemple, l'erreur d'enregistrement des données, des défaillances dans la gestion des suretés, des lacunes dans la documentation, des erreurs d'accès aux comptes de la clientèle et défaillance des fournisseurs ou conflits avec eux.

Bien que le risque opérationnel semble très particulier car il a des conséquences néfastes sur les banques mais il demeure moins fréquent dans les établissements bancaires bien qu'il soit très difficile à gérer et à mesurer.

1.2. Identification et traitement des données du risque opérationnel

La détection des risques est désormais une priorité urgente pour les établissements bancaires, il y a même certains risques comme le blanchiment d'argent et le terrorisme dont le gouvernement ferait pression sur la banque pour augmenter leur efficacité vis-à-vis de leur détection.

Les banques doivent adapter une méthodologie générale pour le traitement et la transmission et la gestion des données intensive, des temps de réponses toujours plus faibles et des contraintes de sécurisation du plus en plus lourdes.

❖ Recueil des données :

Pour une prise de décision informée et adéquate, l'évaluation précise des sources de risque opérationnel et de leur impact sur l'activité de la banque exige un ensemble de données très vaste.

Figure 1 : indiquée annexe

Il existe des difficultés liées au recueil des données du RO comme le fait qu'il nécessite de réunir des imputs d'origine multiples et rattachés à différents domaines d'expertise, ce qui rend l'identification manuelle des sources de données difficiles et le processus de recueil des données extrêmement coûteux.

Par conséquent, le volume considérable de données conduit les banques à une catégorisation des données de risque opérationnel en :

- Les données de perte : Ce sont les données associées aux pertes qui résultent de défaillance opérationnelles.
- Les données d'analyse : Ce sont les données nécessaires pour interpréter et analyser les pertes.
- Les données d'agrégation : qui vont permettre une agrégation et un reporting efficace des résultats relatifs au risque opérationnel.

- Distribution des pertes opérationnelles :

La distribution est alors divisée en 3 régions ou la base est identifiée par une probabilité d'occurrence élevée et des pertes faibles ou leur impact est limité.

La queue de la distribution par une probabilité d'occurrence faible des pertes importantes dont l'impact est très fort.

1.3. Spécificités de l'activité bancaire

Les banques constituent le moteur de nos économies modernes et se caractérisent par des fonctions propres, elles sont décriées et confrontées à la prise de décision d'un avenir risqué, ou on peut relever le risque de marché, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel.

Cependant, en cas de risque opérationnel humain, on peut participer à un afflux brusque des déposants se pressant au guichet afin de démettre leur dépôt. Ce genre de cas peut en résulter l'insolvabilité d'une banque et peut mener jusqu'à sa faillite et même celle des autres établissements bancaires menant à un danger systémique.

Enfin, la gestion optimale des risques est très importante pour la stabilité du secteur financier.

2. Méthode d'évaluation du risque opérationnel

Les approches utilisées pour l'évaluation du risque opérationnel sont :

- L'indicateur de base.
- L'approche standard.
- Advanced measurement approach « AMA ».
- L'approche actuarielle LDA ou (loss distribution apesach).
- L'approche par scénario.
- L'approche par « scorecard ».

2.1. L'indicateur de base

Cette méthode est la plus simplifiée, elle se caractérise par le fait d'appliquer un taux forfaitaire de 15% au produit net bancaire de trois derniers exercices alors ces banques doivent détenir des fonds propres se référant à la moyenne sur les trois dernières années d'un pourcentage (X) de leur PNB moyen positif. Pour calculer cette moyenne

$$K_{IB} = \frac{\sum(PB_1 - nX\alpha)}{n}$$

2.2. Approche standard

Selon cette approche : pour chaque branche d'activité, le produit brut sert d'indicateur global approché du volume d'activité et du degré d'exposition du risque opérationnel, l'exigence de fonds propres est calculée en $PB \times B$.

Beta est la mesure approchée de la proportion, pour l'ensemble du secteur bancaire entre l'historique des pertes imputables au risque opérationnel. Pour une branche d'activité donnée et le montant agrégé du produit brut de cette ligne.

$$K_{TAS} = \{\sum \text{Année}_{1-3Max} \text{Max}[\sum PB_{1-8} \times PB_{1-8}]\} / 3$$

2.3. L'APPROCHE AMA

Cette approche donne le choix à la banque elle-même d'émettre des modèles de mesures internes de l'établissement avec un accord antérieur et selon des critères bien définis.

Mais sans méthode distinct, ils peuvent alors collecter, analyser et sauvegarder toutes les données internes concernant les pertes liées aux risques opérationnels.

L'approche AMA peut être exécutée selon trois méthodes :

-La méthode LDA est la plus adaptée statistiquement qui repose sur les données collectées se référant aux événements passés de pertes tout en combinant des sources internes et externes d'information.

C'est une approche actuarielle qui donne lieu à la construction de la distribution de probabilité des pertes opérationnelles agrégé. Les données nécessaires au modèle sont fournies par un historique de pertes regroupées selon les lignes d'activité et les types de risques pour en déduire la valeur en risque.

Comme le montre le tableau ci-dessous

Tableau 1 : Matrice des pertes distribuées selon la ligne d'activité et le type de risque*

		Type de risque						
		Fraude interne	Fraude externe	Pratiques en matieres d'emploi et de sécurité du travail	Clients ,produits et pratiques commerciales	Dommages aux actifs corporels	Dysfonctionnements aux actifs et aux systèmes	Exécution,livraison et gestion des processus
Ligne d'activité	Financement des entreprises	0 ,04 0,85	0,04 0,01	0,19 0,03	0,19 0,74	0,04 0,14	0,02 0,01	0,47 0,57
	Négociation des ventes	0,10 0,87	0,25 0,58	0,22 0,32	0,23 1,21	0,07 0,48	0,25 0,19	10,27 8,10
	Banque de détail	2,87 4 ,03	38,86 10,82	5,01 3,61	4,47 3,16	0,56 1,14	0,35 0,19	11,55 5,61
	Banque commerciale	0,19 0,34	3,68 4,20	0,17 0,33	0,60 2 ,09	0,11 18,19	0,09 0,20	1,96 9,23
	Paiement et règlement	0,05 0,31	0,81 0,29	0,13 0,18	0,03 0,01	0,01 1,16	0 ,14 0,05	2,91 1,39
	Fonction d'agent	0,01 0,01	0,03 0,06	0,01 0,01	0,02 0,01	0 0	0,03 0,01	2,43 1,98
	Gestion d'actifs	0,07 0,07	0,09 0,07	0,10 0,17	0,20 1,09	0,01 0,03	0,01 0,02	1,65 1,19
	Courtage de détail	0,15 0,98	0,04 0,02	2,14 0,86	1,35 2,56	0,02 8,79	0,11 0,02	4,06 1,45

*Pour chaque cellule de la matrice,la valeur du haut indique la fréquence et celle du bas la sévérité exprimée en %.
 Source :The Boston Consulting Group « Reshaping the Opérationnal Risk Management Model » ,white paper, 2008 .

Cette méthode repose sur trois étapes :

-Estimation de la distribution de la fréquence de la perte :

La distribution de la fréquence égal au nombre de pertes pour l'activité i dû aux types de risques j.

Avec la méthode du maximum de vraisemblance.

-Estimation de la distribution de sévérité qui est le montant d'une perte et la distribution de la fréquence qui est le nombre d'occurrence d'une perte.

-Construction de la distribution des pertes agrégées dû aux risques opérationnels qui se réfère à chaque cellule.

Ainsi pour calculer le capital réglementaire de chaque catégorie on se base sur :

VAR = Value at risk = quantile de la distribution de la perte agrégée

Avec h= période de détention
et intervalle de confiance égal 99,9 %.

$$L(i, j) = \sum_{n=0}^{N(i, j)} X_n(i, j)$$

- L'approche scorecard :

Elle repose sur des indicateurs de risques qui donnent une vision prédictive des risques opérationnels avec l'élaboration de grille d'appréciation qui est basé sur des questions pondéré. Le score est attribué à chaque catégorie de risques et chaque ligne de service et ensuite alloué le capital sur la barre des scores émis.

- L'Approche par scénario

Qui est un prolongement de l'approche scorecard ;La banque qui confronte des événements avec des probabilités de perte sévère, elle utilise dans ce cas cette méthode d'étude par scénario. Par cette méthode le risque est une combinaison de la sévérité et de la fréquence de perte probable sur une période donnée.

La fréquence et la sévérité de la perte sont alors calculées en unité monétaire et en nombre d'occurrences annuel.

L'estimation du risque résulte des facteurs de risques sous-jacents.

Globalement, on entend par scénario des événements qui peuvent se réaliser dans l'avenir par des intuitions ou des informations sur le risque qui ne sont pas parmi les données présentes.

Cette analyse se fait sur la base de ressources critique ou d'opinions des experts comme point de départ pour l'évaluation des exigences en capital et la couverture du risque opérationnel et doit avoir la possibilité de répondre aux questions suivantes :

-À quelle fréquence le scénario X est-il susceptible de se produire ?

-Quel est le montant de la perte si le scénario X ce produit ?

Conclusion

L'importance du risque opérationnel ces dernières années a vu une évolution remarquable puisque la plupart des problèmes bancaires sont dûs aux différents risques opérationnels. Ceci a poussé le comité de Bâle sur le contrôle bancaire à faire le point sur le risque opérationnel ce qui constitue une évolution remarquable en réglementation du risque opérationnel. Le risque opérationnel a été sujet de plusieurs recherches académiques.

Un grand intérêt est alors donné au risque opérationnel pour l'optimisation de sa gestion pour éviter ses effets néfastes sur les établissements bancaires. Toutefois, malgré l'importance du risque opérationnel et l'intérêt qu'il a suscité dans la recherche académique, la réglementation prudentielle ne s'est pas focalisée sur ce risque en particulier. En effet, depuis la crise des subprimes, la surveillance du risque de liquidité et du risque systémique est largement privilégiée par les régulateurs. Or, sans une bonne gestion du risque opérationnel et un réel changement dans les pratiques bancaires, les réformes des réglementations prudentielles ne semblent pas être en mesure d'éviter de nouvelles crises liées au risque opérationnel. C'est à se demander si une autre réforme ne devrait pas avoir lieu, avant même l'entrée en vigueur des normes de Bâle III : vers un Bâle IV centré sur le risque opérationnel ?

Bibliographie

- HEEM G.** (2000).Le contrôle interne du risque de crédit bancaire, thèse de doctorat, Université de Nice – Sophia Antipolis .
- Berger A.N. Et Udell G.F.** (1990).« Collateral, Loan Quality, and Bank Risk », Journal of Monetary Economics, vol. 25, pp. 21-42.
- Cheikh Ahmed Bamba**(2015).Economie et gestion bancaire.
- Eric Lamarque**.(2011) .Management de la banque.2ème édition Pearson ,2008.
- Figuet, J M.**2005. "Quelques implications stratégiques des accords de Bâle II", Management de la banque, Pearson Education .
- HEEM G.** (2000).Le contrôle interne du risque de crédit bancaire, thèse de doctorat, Université de Nice – Sophia Antipolis .
- La Bruslerie** (de) H. (1999).Analyse financière et risque de crédit, Paris, Dunod, p398 .
- Laitinen E.K.** (1999), « Predicting a Corporate Credit Analyst's Risk Estimate by Logistic and Linear Models », International Review of Financial Analysis, vol. 8, n° 2, p. 97-121 .
- Norman, P.** (2011). The Risk Controllers : Central Counterparty Clearing in Globalised Financial Markets. John Wiley and Sons.
- Repullo R.,** 2004, "Capital requirements, market power, and risk-taking in banking". Journal of Financial Intermediation, vol. 13, pp. 156-182.
- Sahm,C.R.**2007."How much does risk tolerance change? Board of Governors of the Federal Reserve System". Finance and Economics Discussion Series,pp. 2007-2066
- Thoraval Pierre Yves & Duchateau Alain** .(2003). Stabilité financière et nouvel accord de Bâle. Revue de la stabilité financière, N°3, p54.
- Thoraval Pierre Yves** . (2006). Le dispositif de Bâle II : rôle et mise en oeuvre du pilier 2. Revue de la stabilité financière, N°9, 126-127.
- Prato, O.** (2002), Les dérivés de crédit, nouvelle source d'instabilité financière, dans « Revue de la Stabilité Financière », Banque de France, novembre.
- Pujal, A.** (2003).De Cooke à Bâle II, dans « Revue d' d'économie financière », No.73, Vol. 4